

C) EVALUATION DES BESOINS A VENIR

C) 1. BESOINS A VENIR EN GRANULATS

Entre 1985 et 1996, les besoins en granulats du département de la Lozère ont beaucoup varié, de 400 000 tonnes en 1985 à 1 800 000 tonnes en 1995, en raison des grands travaux d'infrastructure avec essentiellement la construction de l'autoroute A75.

Hors travaux exceptionnels, la consommation en granulats s'établit à environ 750 000 tonnes (743 000 tonnes en 1996). Les besoins de 1995 (937 700 tonnes) étaient liés à la prolongation de la couverture des besoins annexes aux grands travaux.

Si l'on admet qu'il y a pseudo stabilité entre les importations et les exportations, à quelques dizaines de milliers de tonnes près (en 1996 les exportations ont atteint 80 000 tonnes en tout type de granulats et les importations 100 000 tonnes), **on admettra que la consommation et la production moyennes annuelles, hors travaux exceptionnels, atteignent entre 700 000 et 800 000 tonnes.**

Durant les 10 prochaines années, les besoins pour les travaux routiers s'établissent de la manière suivante (évaluation DDE) :

- 15 000 tonnes pour l'entretien des routes nationales ;
- réalisation de la nouvelle RN.88. Les travaux, non encore définis, devraient débuter dans les années à venir. Les projets ne sont pas encore fixés et le chiffrage des besoins en matériaux ne peut donc être fourni.

Les besoins en granulats dans le cadre du renforcement et de travaux neufs pour les routes départementales sont évalués, par les services techniques du Conseil Général, à 150 000 tonnes par an. Ces besoins entrent dans la classe de consommation courante du département.

En conséquence, hormis la fourniture des matériaux pour les travaux correspondant à la RN.88 et qui ne débiteront pas avant quelques années, la consommation en granulats du département de la Lozère devrait s'établir, durant la prochaine décennie, entre 700 000 et 800 000 tonnes.

C) 2. BESOINS A VENIR EN AUTRES MATERIAUX

L'évaluation de besoins en matériaux pour les 10 à 15 prochaines années correspond, d'une part, à la dolomie et aux calcaires exploitables à Chanac et, d'autre part, aux matériaux de construction et ornementation.

En ce qui concerne la dolomie et le calcaire, il n'est pas prévu par l'exploitant d'accroissement de la production, qu'il s'agisse des produits utilisés en verrerie ou des matériaux entrant dans la fabrication d'amendement agricole.

Pour les calcaires, schistes et granites exploités pour la construction ou l'ornementation, si une légère augmentation de la production de dalles de schistes peut être envisagée, globalement cette activité devrait rester plutôt stable, avec un espoir de léger accroissement.

L'avenir de la filière « pierres » nécessite certaines conditions indispensables à sa mise en œuvre en passant par des efforts de modernisation des entreprises afin de diminuer les coûts de production avec actions de formation des exploitants et promotion des métiers, actions de sensibilisation de l'Etat en direction de la commande prévue des grands investisseurs, actions volontaristes de la commande publique, aides financières pour la modernisation et assistance technique et administrative.